

Résumé Conseil communal de Montilliez du 21 juin 2021

Le Conseil communal de Montilliez s'est réuni le 21 juin 2021 sous la présidence de Monsieur Cédric Barde pour la dernière séance de la législature ~~2021-2026~~ 2016-2021.

La séance a débuté par les traditionnelles communications de la Municipalité durant lesquelles Messieurs François Guizzetti, municipal, et Jean-Claude Gilliéron, syndic, ont annoncé la fin des travaux concernant la mise sous LED de l'éclairage public ainsi que la transformation de l'ancien collège de Dommartin en appartements.

Trois préavis figuraient à l'ordre du jour. Le premier concernait une demande de crédit pour la modification du plan d'affectation communal et l'étude du règlement de celui-ci. Le deuxième était relatif à une demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule de la voirie. Le troisième concernait les comptes de la commune pour l'année 2020. Les trois préavis ont été acceptés par les membres du conseil.

Un postulat pour une gestion des déchets de polystyrène respectueuse de l'environnement a été déposé, et la Municipalité a étudié la possibilité d'améliorer l'installation actuelle.

Monsieur Daniel Leuba, futur syndic, a cordialement remercié son prédécesseur. Monsieur Jean-Claude Gilliéron a témoigné sa gratitude envers chacune et chacun. Monsieur Cédric Barde a fait part de ses remerciements en souhaitant une bonne continuation à toutes et tous, et a levé la séance à 22h42.